



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

// COHÉSION SOCIALE ET ÉGALITÉ

POUR ASSURER LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CITOYENS, L'ÉTAT SE MOBILISE SUR LES POLITIQUES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, DU SOUTIEN AU LOGEMENT ET DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES FRAGILES. IL MET AUSSI EN ŒUVRE UN PLAN TRANSVERSAL DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME.



DÉVELOPPER LE LOGEMENT

Le logement social

Les logements bénéficiant d'un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) à très bas niveau de quittance sont destinés aux ménages fragiles financièrement et socialement, nécessitant une gestion locative adaptée et le cas échéant un accompagnement renforcé. Leur production est en progression de 55% par rapport aux années précédentes. Un séminaire régional PLAII adaptés s'est tenu le 26 juin 2019 afin de sensibiliser et mobiliser les acteurs régionaux pour développer leur production.

Au niveau national :

105 500

Logements locatifs sociaux agréés en 2019 dont 31 800 logements très sociaux¹

Au niveau régional :

14 380

Logements locatifs sociaux agréés en 2019¹

+ 4%

Par rapport à 2018

4 385

Logements très sociaux agréés

+ 10%

Par rapport à 2018

94

PLAI adaptés (dont 19 en pensions de famille) financés

1. Logements bénéficiant d'un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) destinés à des ménages aux revenus inférieurs à 60 % du plafond de ressources pris en compte pour l'accès au logement social classique.

Le logement privé

18 425

Logements aidés par l'ANAH pour réaliser des travaux d'amélioration (rénovation énergétique, adaptation au handicap ou au vieillissement...),

+45%

Par rapport à 2018

165%

Taux de réalisation de l'objectif régional

114 M€

Montant des crédits ANAH engagés

+37%

Par rapport à 2018

L'impact économique du logement social

Essentiel pour l'équilibre des territoires et la mixité sociale, le logement social participe au dynamisme régional autant par l'offre d'habitat que par son poids économique.

14 500

Logements agréés chaque année en région Auvergne-Rhône-Alpes

800 M€

Alloués aux travaux de rénovation en 2018.

21%

Part du bâtiment de logement social dans le chiffre d'affaires total du bâtiment sur le secteur du logement, avec plus de 20 200 ETP en plus des emplois mobilisés

L'État impulse un dispositif innovant au service de l'accession sociale à la propriété

Inspirés d'un modèle anglo-saxon, les Organismes de Foncier Solidaire (OFS) et le Bail Réel Solidaire (BRS) offrent une alternative à la propriété privée du sol et permettent de réguler les prix de l'immobilier en dissociant le foncier, propriété de l'OFS, et le bâti, détenu par le ménage. Celui-ci est propriétaire du logement mais demeure locataire du terrain et bénéficie d'un droit d'usage.

19 organismes ont été agréés au niveau national 4 en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce dispositif devrait concerner plus de 8 000 logements d'ici 2024, la région en représente environ 15%.





DÉVELOPPER L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFUGIÉS

Hébergement d'urgence des personnes vulnérables

La commission régionale hébergement et accès au logement (CHAL) mobilise l'ensemble des acteurs sur les territoires (État, collectivités territoriales, associations et bailleurs sociaux) pour renforcer l'accès au logement des populations en difficulté, plus particulièrement des jeunes.

75 M€

Pour le financement de 105 centres d'hébergements et de réinsertion sociale

1 418

Personnes ont quitté un hébergement temporaire pour un logement stable

Dans le cadre du Plan quinquennal Logement d'abord

1 116

Places en logement accompagné créées

133

Places créées en pension de familles

ACTION PHARE

- ◆ *Un nouveau processus de domiciliation des personnes sans domicile stable testé en 2019*

Porté par l'État, ce projet innovant améliore le processus de domiciliation en permettant aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits. Sélectionné au plan national via l'incubateur des ministères sociaux et testé en 2019, il sera déployé au niveau national.

Priorité à l'intégration des réfugiés

3ème

Auvergne-Rhône-Alpes est la 3ème région pour la mobilisation des logements en faveur des réfugiés

1 449

Logements mobilisés

1 185

Logements pour les réfugiés de la région et des réfugiés d'autres régions

260

Logements ont contribué au Programme européen de réinstallation (objectif régional réalisé à 257%)

ACTIONS PHARES

- ◆ *Partenariat original entre le SGAR et la Public Factory de Sciences Po Lyon pour trouver des solutions à l'intégration des réfugiés en milieu rural*

Après avoir identifié les contraintes de l'intégration des réfugiés en milieu rural, la préfecture de région a proposé un défi à une quinzaine d'étudiants la Public Factory de Sciences-Po Lyon. Entre octobre 2018 et avril 2019, ils ont observé, interrogé et testé des solutions pour favoriser l'intégration des réfugiés. Ce défi public s'est déroulé dans l'Ain, l'Ardèche et le Cantal et a permis de proposer 26 idées et 9 solutions à découvrir sur le site internet du Lab @RCHIPEL : lab-archipel.fr.

- ◆ *Réunion de la 2ème Conférence régionale des acteurs de l'intégration*

Plus de 250 acteurs institutionnels, associatifs et économiques se sont réunis pour des échanges d'expériences et des regards croisés sur une politique plurielle : accueil, apprentissage de la langue, emploi, santé, culture, logement, citoyenneté.

Prévenir et lutter contre la pauvreté

Nouvelle stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

L'État, l'ARS, Pôle emploi, les collectivités, les organismes de Sécurité sociale et les associations ont rédigé en commun les feuilles de routes des 15 thématiques retenues de la stratégie nationale. La Métropole de Lyon et les 12 départements ont contractualisé avec l'État pour près de 8 M€.

La nouvelle fonction de Commissaire à la lutte contre la pauvreté

En Auvergne-Rhône-Alpes, Cécilie CRISTIA-LEROY a été nommée commissaire à la lutte contre la pauvreté. Placée sous l'autorité du préfet de région et membre du Comité régional de l'administration, elle assure le déploiement de la stratégie de lutte contre la pauvreté au plus près des territoires.

Annoncée dès 2018, la nouvelle fonction de Commissaire à la lutte contre la pauvreté a été officiellement créée début 2020 avec un commissaire par région (13 en métropole et 5 en Outre-mer).



ACCOMPAGNER LES PERSONNES FRAGILES ET LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Le soutien aux majeurs protégés

77 M €

Pour financer 41 services mandataires et 268 mandataires individuels en charge de la protection des majeurs protégés

ACTION PHARE

- ◆ *Mise en œuvre du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection de majeurs et délégués aux prestations familiales*

Ce dispositif vise notamment à mettre en adéquation l'offre des professionnels avec les besoins de protection des personnes, à renforcer la qualité de la prise en charge.

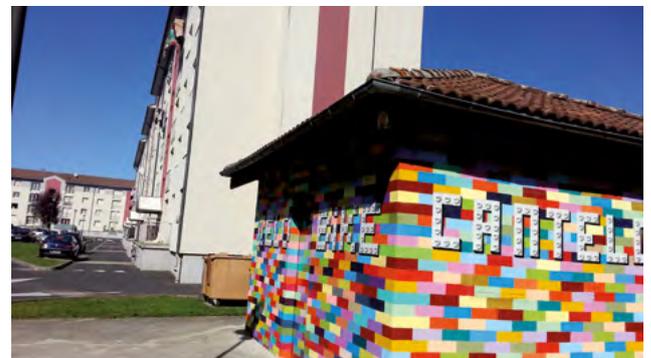
Former aux valeurs de la République



Le développement du plan de formation aux valeurs de la République et à la laïcité se poursuit avec 175 formateurs de niveau 2 (habilités à former). Près de 800 acteurs et professionnels ont été formés en 2019 et plus de 1 000 ont été sensibilisés à ces questions.

Egalité, lien social et mixité dans les quartiers politique de ville

La région dispose aujourd'hui de 367 postes d'adultes relais, dont 95 attribués en 2019. Les contrats de ville ont été prolongés jusqu'en 2022 et un protocole d'engagements renforcés et réciproques a été signé dans tous les départements. Par ailleurs, le suivi du centre de ressources de la politique de la ville (Labo-Cités) a donné lieu à plusieurs collaborations.



Contrats de ville

140

Quartiers en contrat de ville

411 130

Habitants (5,2% de la population régionale)

53

Nouveaux quartiers en renouvellement urbain

2 500

Actions financées par l'État au bénéfice des quartiers et de leurs habitants pour 19,3 M€

Allocation pour la diversité

2 000 €

Montant de l'allocation versée à des jeunes en voie d'insertion professionnelle vers un emploi public

490 000 €

Montant total des allocations

245

Bénéficiaires sélectionnés

ACTIONS PHARES

- ◆ *Mise en place d'une plateforme web Sport et quartiers*

Trois objectifs : accès à des ressources capitalisées libres / outil d'aide à la décision et à l'action / collecte de données.

- ◆ *Un Comité de l'administration régionale (CAR) dédié à la politique de la ville*

Pour mobiliser l'ensemble des services de l'État sur 5 thématiques : la rénovation des contrats de ville, l'emploi, l'éducation, la mixité sociale et le logement, le sport et la culture.

- ◆ *Mise en œuvre de l'expérimentation Budget intégrant l'égalité femme-homme (BIE)*
- ◆ *Une nouvelle plateforme collaborative pour les délégués du préfet*



CONTRIBUER À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Egalité professionnelle

La loi de septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel impose à tous les employeurs, quel que soit leur effectif, de prendre en compte un objectif de suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et de publier un index égalité professionnelle qui mesure ces écarts et adopter un plan pour les résorber.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 98% des entreprises de plus de 250 salariés ont publié l'index. Une entreprise sur cinq doit mettre en place un plan d'action de réduction des écarts. Le non-respect des critères d'égalité les plus marquants sont l'augmentation des salaires pendant un congé maternité et la part des femmes dans les plus hauts salaires.

Mobilisation pour des actions transversales en faveur de l'égalité femmes-hommes

ACTIONS PHARES

- ◆ *Intégrer l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques*

En mai 2019, un sprint créatif organisé au Lab de Pôle Emploi par la DRDFE a réuni 40 représentants des services et opérateurs de l'État de toute la région pour partager, réfléchir aux freins et aux leviers à l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques et proposer des solutions.

- ◆ *Entrepreneuriat des femmes et mixité dans les métiers du numérique*

L'État a signé le 22 novembre 2019 un plan d'action régional avec la Région et les réseaux bancaires BPI France, BNP Paribas et Caisse d'Épargne. Doté d'un budget prévisionnel de 751 600 € sur trois ans (2019-2021), il vise à augmenter le nombre de femmes cheffes d'entreprise, notamment dans les quartiers politiques de la ville, les zones rurales ou de montagnes excentrées, et dans les secteurs d'activité innovants.

Lutte contre la prostitution

La lutte contre la prostitution en 2019 se caractérise par la montée en puissance du dispositif des parcours de sortie de la prostitution.

Créé par la loi du 13 avril 2016, il vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

35

Nouveaux parcours de sorties, dont 22 pour le département de l'Isère

42

Nombre total des parcours de sortie accordés depuis 2018

Lutte contre les violences faites aux femmes

ACTIONS PHARES

- ◆ *Grenelle contre les violences conjugales : concertations dans chaque département de la région*

Plusieurs propositions issues des concertations entre les associations, collectivités territoriales, services de l'État, Justice, Éducation Nationale et ARS ont été transmises au Gouvernement. Onze départements ont réuni des comités locaux d'aide aux victimes et organisé des ateliers thématiques, des visites de lieux d'accueil ou CHRS spécialisés. Un après-midi d'échanges à l'École Nationale Supérieure de Police avec des élèves officiers a clôturé le Grenelle dans le Rhône, et dans la Loire, un livre pour enfants sur le thème des violences conjugales a été édité.

- ◆ *Financement de 4 projets innovants*

Quatre projets innovants ou expérimentaux ont été soutenus en 2019 par le Fonds Catherine pour un montant de près de 80 000 €. Ils portent sur 4 aspects cruciaux de la lutte contre les violences conjugales : prévention primaire auprès des jeunes, et de la récidive auprès des auteurs, mise en sécurité des victimes, sensibilisation et formation des professionnels de santé, particulièrement des médecins généralistes.



PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

Depuis 2000, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) coordonne aux niveaux national et régional la lutte contre l'illettrisme. En région Auvergne-Rhône-Alpes, elle s'appuie sur son réseau constitués de 8 Centres Ressources Illettrisme (CRI). Depuis 2015, la lutte contre l'illettrisme est une compétence partagée avec la Région.

L'illettrisme en Auvergne-Rhône-Alpes

294 000

Personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme

7%

De la population (même pourcentage au niveau national)

168 000

Personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi

57%

Un pourcentage un peu plus élevé qu'au niveau national (51%)

L'illectronisme en France

13 000 000

Personnes en situation l'illectronisme

17%

De la population âgée de 15 ans et plus

43,9%

Parmi les sans diplôme certificat d'études primaires

15,5%

Parmi les titulaires de CAP, BEP, BEPC

17,4%

Parmi les femmes

15,5%

Parmi les hommes

ACTION PHARE

- ♦ *Le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2019-2022*

Initié par l'État, le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme est un important levier d'action pour mobiliser, fédérer et compléter le droit commun sur les territoires.

Élaboré sur la base des orientations des décideurs régionaux, des membres du comité de pilotage

régional, et des acteurs de terrain, ce plan comporte 80 fiches actions. Sa signature sera finalisée en 2020. L'illettrisme croise de nombreux autres champs d'intervention de l'État et de ses partenaires et ses actions s'articulent avec d'autres politiques publiques (insertion professionnelle, emploi, mobilité, formation, lutte contre la pauvreté...).

Sensibilisation et professionnalisation des acteurs au contact des publics



Mobilisation et accompagnement des personnes



Formation - Dispositifs



Numérique

